

Ne plus jamais accorder sa confiance au cirque Sarkozy



En ce lundi 29 mai 2016, Henri GUAINO était interviewé sur Europe 1.

<http://www.europe1.fr/emissions/l-interview-politique/naufrages-de-migrants-greve-a-la-sncf-loi-travail-et-nicolas-sarkozy-henri-guaino-repond-aux-questions-de-jean-pierre-elkabbach-2758267>

Après 1 minute 30, J.P. Elkabbach pose une question à Henri Guaino, relative à l'Union de la Méditerranée, ce dernier lui répond : « ... il va falloir la réactiver... ».

Les tentatives de la Commission de Bruxelles et de plusieurs chefs d'États européens qui utilisent toutes les ficelles pour parvenir à l'intégration de la Turquie dans l'U.E. constituent la première bombe dont l'explosion conduira à l'invasion puis à la destruction de l'U.E.

La réactivation du partenariat Euromed ne serait rien de moins que la

deuxième bombe, possédant les mêmes finalités que la première.

En fait, rien d'étonnant en ce qui concerne la réponse de Henri Guaino, puisque l'Union de la Méditerranée ou Euromed est l'une des « grandes oeuvres » de Nicolas Sarkozy !

Qu'est-ce que l'Union de la Méditerranée ou Euromed ?

Les pays de l'UE¹ ont mis sur pied un partenariat euro-arabe, aboutissement de la conférence euro-méditerranéenne tenue à Barcelone (Espagne) en novembre 1995, ou processus de Barcelone.

Celui-ci définissait et promouvait une politique régionale et multilatérale de partenariat associant des États des deux rives de la mer Méditerranée.

N'ayant pas atteint ses objectifs, il est devenu depuis Union pour la Méditerranée², avec quelques modifications importantes dont celle de l'implication de l'ensemble des pays de l'UE, y exerçant quelque contrôle.

Les pays membres d'Euromed sont les 28 pays de l'Union européenne, l'Albanie, l'Algérie, la Bosnie-Herzégovine, la Croatie, l'Égypte, Israël, la Jordanie, le Liban, la Mauritanie³, Monaco, le Monténégro, le Maroc, les Territoires palestiniens, la Syrie, la Tunisie et la Turquie.

Le contexte d'Euromed est marqué par des conflits locaux au Moyen-Orient (non nécessairement liés à l'internationale islamiste Al-Qaida et État islamique en particulier), et par la volonté de certains, dont les palestiniens, de raser l'État d'Israël, deux bombes pourraient exploser d'ici à l'année 2030, faussant les hypothèses concernant l'Europe :

À sa création, en 1995, trois buts principaux avaient été assignés au processus de Barcelone. Aujourd'hui, rien ne permet de penser que les choses aient été modifiées.

Les trois buts initiaux :

- définition d'un espace commun de paix et de stabilité⁴ grâce au renforcement du dialogue politique et de sécurité (volet politique et de sécurité) ;
- construction d'une zone de prospérité partagée² grâce à un partenariat économique et financier et l'instauration progressive d'une zone de libre-échange (volet économique et financier) ;
- rapprochement entre les peuples² grâce à un partenariat social, culturel et humain visant à favoriser la compréhension entre les cultures et les échanges entre les sociétés civiles (volet social, culturel et humain).

Il est facile de mettre en évidence ou de comprendre que plusieurs buts du processus de Barcelone⁵ ne sont pas affichés :

- la facilitation de l'immigration arabo-islamique de masse en Europe ;

Ceci transparaît dans les conclusions de la conférence tenue à Naples (2003), lors de laquelle il a été déclaré :

« ... Les ministres réaffirment l'importance des migrations et expriment le point de vue que, si bien géré, les migrations peuvent être un facteur positif pour la croissance socio-économique de toute la région... »⁶

« ... Les nouveaux États membres où la population vieillit plus rapidement deviennent à leur tour des pays d'accueil des migrants de la Méditerranée du Sud... »

- la facilitation de l'installation de l'islam en Europe.

En ce qui concerne ce point, le groupe consultatif de haut

niveau estime que :

« ... les deux développements futurs (Bulgarie et Turquie) auront un certain nombre d'effets positifs sur les perspectives de l'immigration, et sur la place de l'islam en Europe... »

En outre, il précise :

« ... Sur l'axe nord-nord, où le contexte culturel d'origine a besoin d'être transformé et adapté à une situation de plus en plus multiculturelle, la réponse doit impliquer à la fois l'éducation avec soulignement spécial sur la petite enfance et la vie professionnelle et de la communauté... »

« ... Dans les sociétés arabes, la culture et le dialogue ne peuvent pas avoir le même rôle et la même portée que dans les populations vieillissantes et cyniques du nord de la Méditerranée... »

- la criminalisation de toute critique de l'islam⁷. La Commission européenne tente de faire appliquer ce principe ; les ministres des Affaires étrangères européens ont souligné la nécessité :

« ... de s'opposer à la fois contre l'antisémitisme et l'islamophobie ainsi que la xénophobie... »

Ceci a été concrétisé par le Conseil de l'Europe qui, les 16 et 17 mai 2005, a adopté la résolution suivante :

« ... Nous condamnons fermement toutes les formes d'intolérance et de discrimination, notamment celles fondées sur le sexe, la race et la religion, y compris l'antisémitisme et l'islamophobie. Nous affirmons notre détermination à développer, au sein du Conseil de l'Europe, des règles et des mécanismes efficaces pour prévenir et les éradiquer... Nous chargeons notre collègue Jean-Claude Juncker, à préparer, à titre personnel, un rapport sur les relations entre le Conseil de l'Europe et l'Union européenne, sur la base des décisions prises lors du Sommet et

compte tenu de l'importance de la dimension humaine de la construction européenne... »

C'est là une atteinte grave à la liberté d'expression et de conscience des citoyens européens, mais à quoi s'attendre d'autre de la part du Conseil de l'Europe en général, et de Jean-Claude Juncker, en particulier ?

- la préparation de la fusion entre l'Europe et le monde arabo-islamique.

La Commission européenne entend ouvrir l'Europe non seulement à la Turquie mais aussi à des pays d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient. L'idée d'une Europe élargie a été approuvée par la sixième Conférence euro-méditerranéenne des ministres des Affaires étrangères à Naples les 2 et 3 décembre 2003. Il a été déclaré que la politique de l'Europe élargie offre aux partenaires voisins de l'UE:

« ...l'intégration progressive dans le marché intérieur européen élargi et la possibilité de finalement atteindre quatre libertés fondamentales de l'Union européenne : la libre circulation des biens, des services, des capitaux et des personnes... »

Tout ceci ne signifie rien d'autre qu'une fusion des peuples et des cultures. Ce qui, traduit en bon français, signifie : domination des peuples d'Afrique et du Moyen-Orient faisant partie du partenariat euro-arabe, et disparition de la civilisation européenne, supplantée, phagocytée par la civilisation arabo-islamique !

Afin de passer au partenariat Euromed, une Assemblée parlementaire de la Méditerranée⁸ a été créée : 120 élus européens représentant les démocraties, les dictatures et les systèmes tout à la fois totalitaires, fascistes et théocratiques !

Ce partenariat Euromed, de fait partenariat euro-arabe, si l'approche processus de Barcelone était maintenue, pourrait être utilisé pour rendre inefficaces les restrictions d'immigration, ceci en raison de

l'application du principe de libre circulation⁹ tel qu'il existe dans l'UE, ainsi que le refus des Nations de voir entrer la Turquie dans l'UE.

Cette attitude est mortifère, les « élites » européennes doivent être chassées, voire traînées en justice pour haute trahison.

Ce « simple » aspect de la politique étrangère européenne à laquelle la France a adhéré sans restriction aucune est à lui seul suffisant pour refuser définitivement tout nouveau numéro du barnum-circus sarkozien !

1 À l'origine, lors du processus de Barcelone, tous les pays de l'UE n'étaient pas partie prenante.

2 Sous la présidence de Nicolas Sarkozy.

3 On peut légitimement se poser la question de justification de la présence de ce pays qui n'a rien de méditerranéen.

4 Formulée ainsi, cette expression ressemble très fortement à celle utilisée par les Soviétiques et leurs suppôts.

5 Traduction de citations du document *Report by the High-level Advisory Group established at the initiative of the President of the European Commission – Dialogue Between Peoples and Cultures in the Euro-Mediterranean Area*.

6 Site europa.eu.int : V^e Conférence ministérielle euro-méditerranéenne.

7 Repris par l'OCI qui a entrepris des actions d'influence en ce sens auprès de l'ONU et de l'UE.

8 Voir le site de l'Assemblée nationale :

[www.assemblee-nationale.fr/international/menu-ass-mediterranee .asp](http://www.assemblee-nationale.fr/international/menu-ass-mediterranee.asp).

9 Dans le programme sur cinq ans, Euromed précise « *promouvoir les possibilités de migration légale, travailler à la facilitation de la circulation légale des personnes, en reconnaissant que ceux-ci constituent une opportunité pour la croissance économique et un moyen de renforcer les liens entre les pays, un traitement équitable et des politiques d'intégration des migrants légaux, et faciliter le flux des transferts de fonds et répondre à la fuite des cerveaux* ».